Abidjan, le

N/Réf.:

Α

Objet : Invitation au SIETTA 2023

Cher partenaire,

Le Conseil du Coton et de l'Anacarde, sous la Direction du Ministère en charge de l'Industrie et du Ministère en charge de l'Agriculture organise

chaque deux ans, le Salon International des Equipements et des Technologies de Transformation de l'Anacarde, en abrégé SIETTA.

Le SIETTA vise à vulgariser les équipements et les technologies de transformation de l'anacarde auprès des industriels, des investisseurs et faire la promotion de la transformation et de la consommation des produits dérivés de l'anacarde.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous inviter à la 4ème édition du SIETTA, qui marque le retour de cet événement phare de l'industrie mondiale du cajou, prévue du 6 au 8 avril 2023 à Abidjan, autour du thème central : « Contribution de l'industrie du cajou à la résilience pays africains face aux défis économiques mondiaux ».

Je vous adresse également ce courrier d'invitation en vue des formalités de Visa d'entrée en Côte d'Ivoire pour votre délégation dont la liste nominative avec les références des documents de voyage est jointe.

Mon collaborateur M. Stéphane Oula DOUHOU, (<u>oulastephane@yahoo.fr/sietta@conseilcotonanacarde.ci</u>, +225 05 05 37 31 31) est à votre disposition pour tout complément d'informations.

Dans l'attente de vous recevoir très bientôt en Côte d'Ivoire, je vous prie d'agréer, **cher Partenaire**, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Directeur Général,
Commissaire Général du SIETTA

Dr Adama COULIBALY

Pièce jointe : Liste des membres de la délégation

Ampliation : Monsieur le Consul Honoraire de la Côte d'Ivoire auprès du Vietnam.